

505 L M 67/6

353

(1940-43

Production des usines hydroélectriques de la S.N.C.F.

<u>1939</u>	(s) C.D.	16. 1.40	76	XI (e)	
<u>1941-1942</u>	(s) C.A.	12.11.41	4	II 1° G	
	(s) C.A.	7. 1.42	4	II 1° C	
Lettre S.N.C.F. au M.T.P.		19. 1.42			
	(s) C.A.	21. 1.42	3	II 1° C	
	(s) C.A.	28. 1.42	18	II 1° D	
Dépêche du M.T.P. à la S.N.C.F.		3. 2.42			
	(s) C.A.	4. 2.42	3	II 1° C	
	(s) C.A.	23. 9.42	4	II 1°	
	(s) C.A.	30. 9.42	16	II 1°	
	(s) C.A.	7.10.42	3	II 1°	
	(s) C.A.	14.10.42	4	II 1°	
	(s) C.A.	28.10.42	6	II 1°	
	(s) C.A.	4.11.42	5	II 1°	
	(s) C.A.	18.11.42	3	II 1°	
	(s) C.A.	25.11.42	19	II 1°	
	(s) C.A.	9.12.42	3	II 1°	
	(s) C.A.	23.12.42	17	II 1° E	
Nettre S.N.C.F. au M.T.P.		23.12.42			
<u>1943</u>	(s) C.A.	6. 1.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	13. 1.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	20. 1.43	8	II 1°	
Lettre S.N.C.F. au M.T.P.		25. 1.43			
	(s) C.A.	27. 1.43	13	II 1°	
	(s) C.A.	3. 2.43	3	II 1°	
	C.A.	3. 2.43	16	Qd f)	
	(s) C.A.	10. 2.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	17. 2.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	24. 2.43	17	II 1°	
	(s) C.A.	3. 3.43	4	II 1°	
	(s) C.A.	10. 3.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	17. 3.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	24. 3.43	13	II 1°	
	(s) C.A.	31. 3.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	7. 4.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	14. 4.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	21. 4.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	5. 5.43	14	II 1°	
	(s) C.A.	12. 5.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	19. 5.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	26. 5.43	13	II 1°	
	(s) C.A.	2. 6.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	9. 6.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	16. 6.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	23. 6.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	30. 6.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	21. 7.43	2	II 1°	
	(s) C.A.	28. 7.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	8. 9.43	14	II 1°	
	(s) C.A.	15. 9.43	3	II 1°	
	(s) C.A.	22. 9.43	4	II 1°	
	(s) C.A.	29. 9.43	15	II 1°	

Production des usines hydroélectriques de la S.N.C.F.

.....

(s)	C.A.	6.10.43	3	II	I°
(s)	C.A.	13.10.43	3	II	I°
(s)	C.A.	20.10.43	3	III	I°
(s)	C.A.	27.10.43	15	II	I°
(s)	C.A.	3.11.43	3	II	I°
(s)	C.A.	10.11.43	4	II	I°
(s)	C.A.	17.11.43	4	II	I°
(s)	C.A.	24.11.43	5	II	I°
(s)	C.A.	1.12.43	13	II	I°
(s)	C.A.	8.12.43	7	II	I°
(s)	C.A.	15.12.43	4	II	I°
(s)	C.A.	22.12.43	6	II	I°

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 22 décembre 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.6)

La production d'énergie électrique a été satisfaisante, les pluies qui ont marqué le fin de la saison ayant entraîné une hausse des débits des rivières. Nous avons pu fournir régulièrement de l'énergie à U.D.F. La réserve de nos lacs dans les Pyrénées a baissé; mais elle reste supérieure à celle des 3 hivers précédents; nous voudrions, autant que possible, par crainte de difficultés graves, maintenir nos réserves au niveau de celles de l'hiver 1940/41, c'est-à-dire conserver pendant toute l'année 15 à 20 M. de kwh de plus que pendant les hivers 1941/42 et 1942/43.

M. BOUTET - Quelle est la situation des lignes d'alimentation ?

M. LE BESNERAIS - Elles ont fonctionné normalement. L'alimentation de Paris est toujours commandée par la réparation des transformateurs.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 15 décembre 1943

---

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.4)

Les réserves des lacs sont très satisfaisantes, car elles sont supérieures de 5 à 10 M. de kwh à celles de 1940/41 et de 20 à 25 M. de kwh à celles de 1941/1942 et de 1942/43. Nous allons les utiliser et essayer de profiter des possibilités actuelles de transport en vue de soulager la production des usines thermiques dans la région parisienne.

M. BOUTET.- Quelle est la situation des lignes ?

M. LE BESNERAIS.- Celles qui fonctionnent n'ont pas subi de nouveaux sabotages. Mais la puissance que nous pourrions fournir est réduite au tiers de ce qu'elle devrait être, par suite des destructions de transformateurs. Les lignes fonctionnent, mais la question des transformateurs n'est pas réglée.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 8 décembre 1943

Production hydroélectrique.-

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.7)

La production d'énergie hydroélectrique s'avérait très satisfaisante au début de la semaine : du 30 novembre au 2 décembre, nous avons pu fournir à la Région Parisienne 4.600.000 kWh. Mais, à partir du 3, toutes les fournitures ont dû être interrompues sur Paris par suite de sabotages. Nous avons alors expédié le plus possible d'énergie du Massif Central vers les Pyrénées, ce qui nous a permis, contrairement à ce qui se passe d'habitude à cette période de l'année, d'accroître les réserves de nos lacs dans cette région. Malgré cette mesure, nous n'avons pas pu utiliser à plein les rivières du Massif Central, notamment la Dordogne, et nous avons dû déverser. Le rétablissement du réseau dans le Massif Central doit être assuré depuis hier soir. Il l'est depuis 2 jours sur Aguzon. Mais, la Creuse n'étant pas en crue - à l'inverse de l'ensemble des rivières du Massif Central - ne peut fournir l'appoint d'énergie hydraulique qu'on aurait désiré.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 1er décembre 1943

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

M. LE PRESIDENT.....

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.13)

La production de l'énergie électrique a été très satisfaisante cette semaine. Le débit de la Dordogne a notamment atteint et dépassé 200 m<sup>3</sup>, de sorte que nous n'achetons plus de courant et que nous fournissons par jour 1.200.000 kWh à la région parisienne.

Dans les Pyrénées, nous avons cessé de prélever l'eau des lacs en profitant uniquement des disponibilités au fil de l'eau pour la production du courant. Les réserves des lacs sont analogues à celles des années précédentes, tout en étant supérieures à celles des 4 dernières années.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 24 novembre 1943

---

Production hydroélectrique

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.5)

En ce qui concerne la production d'énergie électrique, nous avons dû faire un léger appel à l'énergie de régularisation parce qu'en raison du froid, les précipitations atmosphériques se sont produites sous forme de neige et non de pluie. La situation se présente donc sous un jour favorable pour l'avenir, car les neiges constituent les réserves pour le printemps et l'été prochains. Pour l'instant, nous commençons à prélever sur la réserve de nos lacs 2 à 3 M. de kWh, mais ce prélèvement n'a rien d'anormal. Nous le faisons toujours à pareille époque. Le niveau de nos lacs correspond, à l'heure actuelle, à celui enregistré au début de l'hiver 1940-1941.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.4)

La situation des usines productrices d'énergie hydroélectrique, au début de la semaine, a été si peu satisfaisante que nous avons dû faire appel, pendant quelques jours, à l'énergie de régularisation. Les pluies importantes qui sont tombées à la fin de la semaine ont augmenté le débit des rivières dans le Massif Central, ce qui nous a permis, non seulement de cesser notre appel à l'énergie de régularisation, mais encore de céder du courant à U.D.R. Dans les Pyrénées, les disponibilités ont peu varié, la pluie ayant fait place à la neige; c'est là une circonstance favorable, car la neige constitue les réserves pour l'année prochaine. La réserve de nos lacs des Pyrénées reste légèrement supérieure à celle de l'année précédente, de sorte que la situation ne se présente point sous un jour par trop défavorable.

M. BOUTET - Comment se situe l'alimentation en énergie électrique de la région de Paris ?

M. LE HENNERAIS - Nos 3 lignes qui avaient été rétablies ont été à nouveau coupées, mais elles ne l'ont pas été en même temps.

M. BOUTET - Les transformateurs sont-ils toujours en réparation ?

M. LE BERNERAI - Nous rencontrons des difficultés considérables à effectuer ces réparations, de sorte que les transformateurs ne seront pas rétablis avant plusieurs mois.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.4)

La production d'énergie hydroélectrique est restée assez satisfaisante. Le refroidissement graduel de la température a entraîné une légère diminution du débit des cours d'eau, mais celui-ci est resté suffisant pour nous permettre de produire tout le courant nécessaire. Nous avons donc non seulement cessé d'acheter du courant, mais nous avons pu augmenter assez notablement nos ventes d'énergie. Pendant toutes les semaines d'été et encore au début de l'automne, nous avons acheté des quantités d'électricité qui ont atteint 9 M. de kwh certaines semaines. Cette semaine, au contraire, nous avons pu vendre 9 M. de kwh sans avoir rien à acheter en contrepartie. Cependant, malgré l'accroissement de notre production, la réserve de nos lacs a légèrement augmenté.

M. BOUTRY - Les transports d'énergie électrique se font-ils sans trop de difficultés ?

M. LE BERRERAIS - A l'heure actuelle, les actes de sabotage n'ont porté surtout sur les lignes de transport proprement dites, ce qui nous oblige à faire des déversements. Ainsi, vendredi dernier,

en effectuant le premier parcours sur la ligne électrifiée Brive-Montauban nous avons eu une panne de 30 minutes, parce que la ligne d'alimentation à 50.000 volts avait été coupée.

M. BOUTRY - Ces interruptions ont-elles pour conséquence d'entraîner une longue privation de courant ?

M. LE BERRERAIS - Non, les privations de courant ne sont pas prolongées mais elles sont fréquentes.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 3 novembre 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Fas de F.V.  
Notes de séance (p. 3)

L'alimentation en énergie ~~aux~~ hydraulique continue à être satisfaisante : le débit de la Dordogne, après une crue extraordinaire qu'il avait atteint  $280 \text{ m}^3$  le 25 octobre, varie, à l'heure actuelle, entre 50 et  $100 \text{ m}^3$ , ce qui est tout à fait normal à cette époque-ci de l'année. Dans les Pyrénées, les disponibilités au fil de l'eau qui avaient baissé, ont remonté. Les réserves des lacs ont atteint le niveau qu'elles offrent chaque année à pareille époque. Il est curieux de constater que tous les ans, au mois d'octobre, quel que soit le régime des pluies, les lacs atteignent un niveau identique. Nous avons cessé tout achat d'énergie thermique, et nous avons même pu fournir à la région parisienne 5 M. de kwh environ pendant la semaine.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 27 octobre 1943

Production hydroélectrique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Notes de séance (p.15)

M. LE BESNERAIS.....

Il y a eu des pluies très abondantes dans le Massif-Central si abondantes même que, du fait des difficultés de transport de l'énergie, des destructions subies par les postes de Chaingy et de Chevilly et de l'absence de grands barrages dans le Massif-Central, les lacs ont déversé. Heureusement, depuis le 26 au matin, les déversements ont cessé. Il est particulièrement regrettable, dans les circonstances actuelles, d'avoir perdu de l'eau; l'existence d'un grand barrage, tel que celui de Bort, présenterait des avantages certains. On aurait pu mettre en réserve toute l'eau du bassin du centre qui représente un débit considérable.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 20 octobre 1943

---

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines d'énergie hydroélectrique reste médiocre. Les quelques pluies des derniers jours de la semaine ont permis un relèvement du débit de la Dordogne à 50 m<sup>3</sup>, mais qui ne s'est pas maintenu. Nous continuons à acheter de l'énergie de régularisation à U.D.E.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 13 octobre 1943

---

Production hydroélectrique.

QUESTION II -Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines productrices d'énergie hydraulique reste précaire et nous sommes obligés de faire appel à nouveau à l'énergie thermique de l'U.D.E.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 6 octobre 1943

---

Production hydroélectrique.

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

Au point de vue énergie électrique, la sécheresse continue dans le Massif-Central.

du 29 septembre 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.15)

La production d'énergie électrique bénéficia, enfin, des pluies abondantes qui sont tombées notamment dans le Massif Central. Le débit de la Dordogne s'est accru de telle sorte que nous avons pu, depuis dimanche, cesser nos achats d'énergie de régularisation à l'U.D.E., achats qui duraient sans interruption depuis fin mai. Cette situation va grandement soulager les usines thermiques, car les quelques centaines de milliers de kwh que nous consommons journellement représentent des quantités importantes de charbon. Enfin, nous pouvons commencer à alimenter à nouveau le réseau général. Dans les Pyrénées, la réserve de nos lacs est pratiquement au même niveau que l'an dernier. Il est assez curieux de constater, d'après le graphique des différentes années, que, quel que soit le temps, à la fin septembre - début octobre, le niveau des lacs est pratiquement identique. La situation, au point de vue réserve des lacs, est tout à fait normale et nous n'avons pas de crainte pour l'avenir immédiat. Il faudrait néanmoins que la pluie continue à tomber régulièrement, notamment dans le Massif Central où il n'existe pas de grands réservoirs. Dans les Pyrénées, la neige a fait son apparition sur les hauteurs.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.4)

M. LE BERRAIS. - Les pluies récentes ont permis d'améliorer la situation des usines productrices d'énergie hydroélectrique, notamment dans le Massif Central où le débit de la Dordogne est remonté à 30 m<sup>3</sup> ; nous avons ainsi pu limiter nos achats à l'U.D.E.

Mais une nouvelle menace pèse, sinon sur la production même d'énergie électrique, du moins sur les réseaux de transport. Les attentats qui se sont produits ces dernières semaines ont avarié à peu près toutes les lignes d'interconnexion, de sorte que chaque réseau est à peu près isolé et que tout accident survenant sur l'un d'eux risque d'entraîner dans telle ou telle partie de la France un arrêt à peu près complet de la fourniture de courant électrique. Jusqu'à présent, notre propre réseau d'interconnexion n'a pas été touché, mais la situation, dans l'ensemble, paraît extrêmement grave, si grave qu'on envisage en haut lieu d'interdire tout chauffage électrique.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 15 septembre 1943

---

Production hydro-électrique.

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines hydro-électriques ne s'est pas améliorée, malgré quelques pluies d'orages. Nous avons dû, dans les Pyrénées, prélever 4 M. de kwh sur nos lacs qui se trouvent sensiblement au même niveau que l'année dernière à pareille époque. Dans le Massif Central, la déficience de la production nous oblige à acheter du courant à U.D.E.

du 8 septembre 1943

Approvisionnement en combustibles  
Situation de l'énergie électrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

P.V. (p.1) M. LE PRESIDENT .....

Il tient le Conseil au courant de l'état des stocks de combustibles.

Sténo (p.14) M. LE PRESIDENT.- Notre approvisionnement en combustibles a fléchi durant le mois d'août. Notre stock est passé de 438.584 T. au 31 juillet, représentant 20,4 jours de consommation, à 377.768 T. au 30 août, représentant 17,2 jours de consommation. Nous risquons donc d'aborder l'hiver avec un stock insuffisant et j'ai attiré l'attention du Gouvernement sur cette situation.

M. LE BESNERAIS.- La production d'énergie électrique laisse toujours à désirer. La sécheresse continue, notamment dans le Massif Central, où le débit de la Dordogne à Marèges atteignait à peine 6 m<sup>3</sup> le 6 septembre, soit 20 % du débit moyen en septembre. D'autre part, les réserves de nos lacs des Pyrénées sont à peu près au niveau de celles de l'année dernière.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 28 juillet 1943

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo (p.2)

La situation des usines productrices d'énergie électrique du Bassin Central, qui se trouvait gravement compromise au début de la semaine, s'est brusquement redressée à la fin de la semaine, le débit de la Dordogne s'étant relevé pour atteindre 49 m<sup>3</sup> représentant un débit supérieur d'environ 30 % au débit normal à cette époque de l'année. Toutefois, étant donné que cette amélioration ne s'est produite qu'en fin de semaine, les 24, 25 et 26 juillet, nous sommes encore fortement débiteurs et nous avons dû faire appel en assez grande quantité à l'énergie de régularisation.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 21 juillet 1943

Production hydroélectrique.-

QUESTION II -- Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

La situation est franchement mauvaise, encore que nous ayons bénéficié, dans le Massif Central, de quelques orages qui ont fait remonter le débit de la Dordogne à un niveau relativement satisfaisant, de l'ordre de 30 m<sup>3</sup>. Dans les Pyrénées, la fonte des neiges est terminée et nos réserves ont atteint leur maximum qui est inférieur de plusieurs millions de kwh à celui de l'an dernier. Il faut donc nous attendre à ce que les lacs pyrénéens produisent cette année moins encore que l'an dernier. La production dans le Massif-Central a été extrêmement faible au cours de l'avant-dernière semaine, puisqu'elle n'a atteint que 300.000 kwh, alors que, dans les circonstances normales, elle est de l'ordre de 2 M. de kwh. Au total, nous avons fait appel à l'énergie de régularisation au plafond prévu par notre contrat, c'est-à-dire que nous avons acheté 240.000 kwh.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 23 juin 1943

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

M. LE BESNERAIS - La situation des usines hydroélectriques s'est légèrement améliorée dans le Massif Central par suite de pluies d'orages. Dans les Pyrénées, par contre, les disponibilités journalières ont beaucoup diminué, la fonte des neiges paraissant très avancée et n'alimentant plus les réservoirs.

Par suite de besoins d'énergie de diverses régions françaises, il a fallu envoyer de l'énergie pendant le jour du Massif Central vers les Pyrénées, de sorte que, malgré l'amélioration de la production dans le Massif Central, nous avons dû faire appel à l'énergie thermique de l'U.D.E. dans des proportions importantes. En fait, notre production nous aurait permis de ne le point faire, mais nous avons obéi aux instructions qui nous ont été données en ce qui concerne la répartition générale de la production d'énergie.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 30 juin 1943

---

Production hydro-électrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvant, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

M. M. B. La situation de notre production hydro-électrique est toujours la même. Il n'y a toujours pas de pluies dans le Massif Central.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 16 juin 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

La situation des usines hydroélectriques laisse toujours à désirer. Les lacs des Pyrénées continuent à se remplir en raison de la fonte des neiges. Dans le Massif-Central, la Gerdogne est presque à sec. Lors qu'au début de l'année, sur une production totale de 18 à 20 M. de kwh par semaine, la moitié provenait du Massif-Central et l'autre moitié des Pyrénées, à l'heure actuelle, sur une production de 18 M.S, 14 M. sont fournis par les Pyrénées et 1 M. 1/2 seulement par le Massif-Central. Nous sommes obligés de faire appel, pour la partie nord de notre réseau électrifié, aux fournitures de régularisation de l'Union d'Electricité à concurrence de 3 M. de kwh. Cependant, nous continuons à produire plus de courant que nous n'en consommons. Notre production totale est, en effet, de 15.500.000 kwh et notre consommation de 14.400.000 kwh. Mais nous ne pouvons pas expédier là où elle fait défaut l'énergie produite dans les Pyrénées, ce qui fait que nous cédonns du courant aux industries de la région pyrénéenne, tandis que notre production déficitaire dans le Massif-Central nous oblige à en acheter.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

La production des usines hydroélectriques est restée très déficitaire. Les pluies font toujours défaut dans le Massif-Central, tandis que la fonte des neiges à moyenne altitude n'est pas encore intervenue dans les Pyrénées. Nous avons dû faire appel, pour une quantité importante, à l'énergie de régularisation thermique et à l'Union d'Electricité. Nous avons dû acheter 1.100.000 kwh pendant la semaine du 1er au 7 juin.

Je dois vous signaler, d'autre part, que les deux nouveaux groupes de l'usine de Soulon ont été mis en service les 5 et 6 juin, ce qui nous procure un supplément de puissance assez intéressant, étant donné que nous pouvons ainsi utiliser de l'énergie au fil de l'eau qui, sans cela, serait en partie perdue.

M. BOUTET. - De quel ordre est ce supplément de puissance ?

M. LE BESNERAIS. - D'environ 3.000 kw.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc ...

C- Production Hydroélectrique

Ne figure pas au P.V.

Notes de séance p. 5

M. Le Besnerais:

La production d'énergie électrique dans le Massif-Central reste toujours déficitaire. Le débit de la Garonne reste toujours très bas : 22 m<sup>3</sup> le 25 mai, 10 m<sup>3</sup> le 31 et 7 m<sup>3</sup> seulement le 10, soit le dixième à peine du débit moyen à cette époque de l'année.

Dans les Pyrénées, au contraire, la fonte des neiges qui se poursuit permet de remplir rapidement les réserves des lacs. Nous avons pu envoyer des quantités importantes d'énergie, 6 à 700.000 kwh par jour, des Pyrénées vers le Massif-Central.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 26 mai 1943

Production hydroélectrique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.13)

M. Le Besnerais :

La situation des usines hydroélectriques reste préoccupante. La production dans le Massif Central est toujours très faible, le débit actuel des rivières étant à peine le 1/3 ou le 1/4 du débit normal à cette époque de l'année. Dans les Pyrénées, par contre, la fonte des neiges se poursuit, de sorte que le remplissage des lacs n'est accentué.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 19 mai 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo (p.3)

L'amélioration de la situation des usines hydroélectriques ne s'est pas maintenue cette année. Toutefois, notre production ne s'en est pas trop ressentie car nous avons pu nous servir des disponibilités créées par la fonte des neiges dans les Pyrénées. Malheureusement, nous obérons l'avenir et il faut s'attendre à une pénurie d'eau cet été, aussi bien dans le Massif Central que dans les Pyrénées.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 12 mai 1943

---

Production hydroélectrique

Question II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.2)

La situation des usines hydroélectriques est un peu plus satisfaisante. Les chutes de pluies dans le Massif Central ont fait remonter le débit des cours d'eau ; la Dordogne, notamment, qui nous sert d'étalon, a un débit correspondant à peu près à son débit normal à l'époque actuelle. D'autre part, la reprise du froid dans les Pyrénées a presque interrompu la fonte des neiges, de sorte que le remplissage de nos lacs a pris fin momentanément. Cet état de choses est bien préférable, car nos barrages pyrénéens sont des réservoirs d'assez petite capacité et une fonte trop rapide des neiges aurait entraîné, à brève échéance, des déversements et une perte d'eau dangereuse pour l'avenir.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.14)

M. LE BOURGAIN. - La situation des usines hydroélectriques reste très préoccupante. Le sécheresse persistante dans le Massif Central fait que le débit de la Dordogne ne représente guère que le quart du débit normal à pareille époque de l'année. Dans les Pyrénées, la situation est apparemment meilleure, par suite de la fonte des neiges. Nos lacs se remplissent à une cadence très rapide ; nous avons, depuis longtemps, dépassé le niveau de l'année dernière et nous atteignons celui du début de 1941. Nous avons pu, de ce fait, supprimer toutes demandes de courant thermique et même restituer 500.000 kwh à l'U.D.E.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p. 3)

La situation des usines hydroélectriques est de plus en plus préoccupante. Dans les Pyrénées, la fonte des neiges a produit de l'eau en suffisance, mais, dans le Massif Central, le débit actuel de la Dordogne ne représente que 10 à 15 % du débit moyen enregistré normalement à cette époque de l'année. La situation risque donc de devenir très critique cet été.

M. GRIMPET. - L'Office National Météorologique ne fait <sup>il faut</sup> ~~pas~~ pas de prévisions ?

M. LE BASNERAIS. - Non, il a cessé toute activité. Nous avons essayé cet hiver d'obtenir des renseignements sur les possibilités de gelées, mais sans résultat. Heureusement que l'hiver n'a pas été rigoureux.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 14 avril 1943

---

Production d'énergie électrique

QUESTION II - Comptes rendus

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines hydroélectriques n'a pas évolué, sauf dans les Pyrénées où la fonte des neiges s'accroît et nous offre de plus grandes facilités. Nous avons pu ainsi envoyer du courant vers le Massif Central et commencer à remplir nos lacs.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 7 avril 1943

---

Production hydroélectrique.-

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines hydroélectriques reste préoccupante en raison de la persistance de la sécheresse dans le Massif Central. Dans les Pyrénées, l'alimentation en eau est assurée par la fonte des neiges, mais celle-ci se produit trop tôt et le peu d'importance des chutes de neige cet hiver nous fait craindre une nouvelle pénurie d'eau à brève échéance.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 31 mars 1943

Production hydroélectrique.-

Pas de P.V.  
Sténo (p;3)

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

M. LE PRÉSIDENT..- Grâce aux pluies du début de la semaine et surtout grâce à la fonte des neiges dans les Pyrénées, nous avons pu relever notre production hydroélectrique et relever le niveau de nos lacs. Toutefois, cette fonte des neiges, par sa précocité, obère l'avenir et nous sommes inquiets pour les mois qui vont suivre. Pour que la production fût normale, il faudrait qu'il pleuve dans le Massif-Central où aucune pluie abondante et suffisante ne s'est produite depuis deux ans.

Notre seul espoir d'un relèvement de la production électrique réside donc dans un été pluvieux dans le Massif-Central car, de toutes façons, il ne faut pas compter sur les barrages des Alpes et des Pyrénées dont l'alimentation sera certainement déficiente par suite des faibles chutes de neige de cet hiver.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 24 mars 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.13)

M. BERTHELOT.....

La situation de nos usines productrices d'énergie électrique reste très précaire, non seulement dans le Massif Central, mais encore

dans les Pyrénées et nos lacs sont pratiquement vides, nos réserves atteignent à peine à E. 1/3 de kwh. Sans doute, les possibilités qu'offre le fil de l'eau dans les Pyrénées ont légèrement remonté; mais elles sont restées extrêmement faibles dans le Massif Central. Elles sont, en effet, dans cette région, inférieures de plus de moitié à celles d'une année normale. Nous sommes donc obligés d'acheter du courant à l'Union d'Electricité et nous avons dû cesser depuis le 25 mars nos fournitures de courant à U.F.E.P.O.

M. de TARDE.- Les réserves de neige sont peu abondantes. Elles sont évaluées à 30% de celles d'une année normale.

M. LE BERRIGIER.- Cette situation risque d'avoir des conséquences graves. Il est question, notamment, d'interrompre la fabrication de l'aluminium. En tout cas, l'été prochain se présente dans de mauvaises conditions, à moins qu'il ne soit pluvieux, auquel cas nous pourrions produire au fil de l'eau, mais en moins grande quantité, étant donné l'insuffisance des barrages dans le Massif-Central et même dans les Alpes.

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation des usines productrices d'énergie électrique reste assez précaire, étant donné la sécheresse persistante. La réserve de nos lacs est maintenant inférieure à celle de l'année dernière.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

Notre production d'énergie électrique n'est pas très satisfaisante. D'une part, en effet, le débit des cours d'eau dans le Massif-Central a de nouveau considérablement baissé et se trouve actuellement inférieur à la moitié de la moyenne enregistrée normalement à cette époque. Bien que, dans l'ensemble, nous ayons produit assez de courant électrique pour assurer nos besoins, nous avons dû acheter du courant à U.D.E. pour le Massif Central et en vendre au contraire dans les Pyrénées.

Notre production totale a été, en effet, de 17 M.500.000 kWh correspondant à celles des deux semaines précédentes, mais elle n'a été que de 6.000.000 de kWh dans le Massif Central, en baisse sur celle des semaines précédentes. Dans les Pyrénées, et conformément aux instructions que nous avons reçues de la Direction de l'Electricité, nous avons dû faire une ponction sur nos lacs dont la réserve est tombée à 10 M. de kWh. Cette situation n'a rien d'anormale étant donné l'époque, car, en général, vers la fin de mars, ou au début d'avril, il se produit, dans les Pyrénées, quelques chutes de neige fondant rapidement et permettant de remplir à nouveau les lacs.

Par ailleurs, les transports de courant ont été gênés par des ruptures successives des lignes à 220.000 volts; nous avons été obligés d'alimenter la traction par les lignes à 90.000 ou à 50.000 volts et dans des conditions très précaires.

du 3 mars 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc ;.....

Pas de P.V.  
Sténo (p.4)

M. BERTHELOT. - Le débit des rivières du Massif Central se trouve actuellement inférieur à la normale, de sorte que nous n'avons pas pu, comme les deux semaines précédentes, envoyer du courant du Massif Central dans les Pyrénées. Il nous a donc fallu tirer davantage sur les réserves de nos lacs pyrénéens ; celles-ci sont tombées de 18 M. de kwh à 14 M. de kwh. Sans doute, sont-elles encore supérieures à celles de l'année dernière à pareille époque, mais la situation est inquiétante, car les réserves en puissance que constituent les neiges apparaissent comme inférieures à celles de l'an passé.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 24 février 1943

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p. 17)

La situation des usines hydrauliques s'avère moins bonne sans, d'ailleurs, être inquiétante. Un léger refroidissement de la température a interrompu la fonte des neiges et diminué, par suite, les débits d'eau. Il ne faudrait pas que cet état de choses se maintienne trop longtemps.

Nous avons produit, au total, 17.500.000 kwh contre 19.500.000 la semaine dernière. Nous avons consommé 14.000.000 kwh et nous en avons vendu 3.500.000 kwh.

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo (P.3)

La situation des usines productrices d'énergie hydraulique est restée satisfaisante pendant la semaine dernière. Nos lacs se sont peu vidés. La production totale a été de 19.500.000 kwh, un peu supérieure à celle des deux semaines précédentes, qui était respectivement de 19.400.000 kwh et 19.200.000 kwh. Notre consommation, qui n'a été que de 14.700.000 kwh, a pu être entièrement satisfaite par notre production et nous avons pu vendre 4.700.000 kwh.

Energie hydro-électrique

Fas de P.V.  
Stano (p.2)

La situation hydraulique est restée bonne ; elle est normale pour cette période de l'année. Nous pouvons ainsi continuer à conserver dans nos lacs une réserve supérieure à celle de l'année dernière. Au total, nous avons produit, pendant la semaine, 19 M. de kwh. Nous en avons consommé 14 M. provenant uniquement de notre production et nous en avons livré 5 M. Nous continuons donc, comme il est normal à cette époque, et même dans une plus forte mesure qu'à l'habitude, à alimenter en électricité le réseau général français.

Questions diverses

- f) Réduction de la consommation d'énergie électrique autorisée dans les entreprises de réparation de matériel roulant.

Sténo (p.16)  
Pas de I.V.

M. LE PRÉSIDENT. - Nous avons été avisés des conséquences que pourraient entraîner, pour la réparation de notre matériel, certaines décisions récentes relatives à la consommation d'énergie électrique. En effet, un arrêté ministériel du 31 décembre 1942 a interdit de consommer la force motrice électrique 2 jours par semaine dont le dimanche. En outre, une décision du Directeur de l'Electricité de la même date a réduit la consommation d'énergie électrique de 20 %. Ces deux mesures ont pratiquement pour effet d'arrêter le travail deux jours par semaine. Les Etablissements ressortissants au Comité d'Organisation M.T.F.R.E., qui sont chargés des réparations de notre matériel, n'ont pas fait, jusqu'à présent, l'objet d'une dérogation à ces mesures. Il en résulte que la durée hebdomadaire du travail dans ces établissements, qui avait été portée de 48 à 54 heures, fin novembre dernier, pour remédier à la situation critique de la S.N.C.F. au point de vue de son matériel, se trouvera obligatoirement réduite et ne pourra plus dépasser 40 heures. Les conséquences d'une telle situation pouvant en être très graves pour l'exploitation ferroviaire, nous avons saisi M. le Ministre de la Production Industrielle et des Communications de cette question, par lettre du 25 janvier 1943.

Energie hydro-électrique

QUESTION III - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La fourniture d'énergie électrique est demeurée satisfaisante, bien qu'un peu moins bonne que dans les semaines précédentes ; nous avons dû légèrement vider nos lacs, mais, à cette époque-ci de l'année, c'est normal puisque nous devons les avoir à peu près vides pour la fin du mois de mars, date à laquelle commence la fonte des neiges. Mais nous arrivons tout de même à suffire à nos besoins propres. Notre production de la semaine a été de 17.400.000 kWh, dont nous avons consommé 18 M. ; nous en avons vendu 1 M. à l'extérieur.

Production hydroélectrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

Sténo (p.13)

La production d'énergie électrique reste satisfaisante. Le débit des cours d'eau étant supérieur à celui de l'année dernière et même à la moyenne habituelle, nous avons pu éviter de tirer sur nos lacs des Pyrénées dont les réserves sont à l'heure actuelle supérieures d'environ 30% à ce qu'elles étaient l'année dernière à pareille époque.

Le Président  
du Conseil d'Administration

Paris, le 25 janvier 1943

-----  
D 765/1

C O P I E

Tm ( 72.000/85

Tw (

Objet : Réduction de la  
consommation d'énergie  
électrique.

Monsieur le Ministre,

En vue de la réduction de la consommation de l'électricité, les deux mesures ci-après viennent d'être prises par vos Services avec effet immédiat :

- 1°) Interdiction de consommer de la force motrice électrique deux jours par semaine, dont le dimanche (arrêté du 31 décembre 1942);
- 2°) Réduction de la consommation autorisée d'énergie électrique de 20% (décision du Directeur de l'Electricité du 31 décembre 1942).

Ces deux mesures concomitantes ont pratiquement pour effet l'arrêt complet du travail deux jours par semaine dans tous les Etablissements industriels visés par ces décisions.

M. le Directeur du Comité d'Organisation du Matériel de Transport Ferroviaire (MATFER) n'ayant pu obtenir de vos Services une dérogation à ces décisions pour l'ensemble de ses ressortissants réparant le matériel moteur et roulant de la S.N.C.F., je me permets d'attirer votre attention sur les conséquences très graves qui vont en résulter sur la bonne exécution des transports qui incombent à la S.N.C.F., et dont le maintien conditionne la vie économique du pays.

Pour faire face à ses besoins avec le parc très réduit de matériel moteur et roulant laissé à sa disposition, la S.N.C.F. a dû demander à ses propres ateliers et aux industriels réparant son matériel, un effort soutenu, en vue de réduire rapidement les immobilisations de locomotives, dont le nombre croît d'une façon inquiétante, et de diminuer encore les immobilisations de voitures et wagons pour porter leur utilisation au maximum.

A cet effet, le Comité MATFER, d'accord avec le Commissaire du Gouvernement qui vous représente auprès de lui, a pris, fin novembre dernier, la décision de porter de 48 à 54 heures la durée hebdomadaire du travail dans tous les ateliers de ses ressortissants réparant du matériel de la S.N.C.F.

.....

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à la  
Production Industrielle et aux Communications.

Les mesures de restriction de consommation d'électricité qui viennent d'être appliquées ont pour conséquence une réduction forcée de la durée hebdomadaire du travail, que le Comité MATFER estime ne pouvoir dépasser maintenant 40 heures.

Or, ce régime de travail de 54 heures est d'autant plus indispensable à maintenir que les réparateurs ont eu leurs effectifs désorganisés tant par des départs de personnel vers des Entreprises offrant des salaires anormalement élevés que par les contingents d'ouvriers qualifiés envoyés en ALLEMAGNE. Ces départs ne sont que très difficilement et lentement compensés par des embauchages d'un personnel de valeur professionnelle inférieure, et d'un rendement qui reste très faible tant que celui-ci ne s'est pas familiarisé avec le matériel ferroviaire qu'il ignore.

Bien plus, non seulement les ateliers des réparateurs du matériel de la S.N.C.F. ne devraient pas être soumis à ces restrictions d'électricité, mais leurs allocations devraient même être relevées sensiblement. En effet, l'allongement de la durée journalière du travail entraîne, pour le fonctionnement des Services généraux d'un atelier, des dépenses supplémentaires d'énergie et, en période d'hiver, d'éclairage; d'autre part, la qualité inférieure de la main-d'œuvre de remplacement et son rendement inférieur entraînent également un supplément de consommation d'énergie électrique.

Il est donc absolument indispensable qu'une dérogation générale aux deux décisions ci-dessus soit accordée dans le plus bref délai à l'ensemble des ressortissants du Comité MATFER réparant du matériel moteur et roulant de la S.N.C.F., et uniquement pour ce genre d'activité.

Celle-ci s'impose d'autant plus que des bombardements récents d'ateliers de réparations (le plus récent à LILLE-HELLEMMES) laissent craindre qu'une manace particulière ne pèse sur ce genre d'établissements, laquelle, si elle se réalisait, viendrait réduire sensiblement les moyens de réparations dont nous disposons.

Si cette dérogation ne pouvait être obtenue pleine et entière et à très bref délai, nous serions dans l'obligation de faire les plus expresses réserves sur le maintien en état de service du matériel moteur et roulant dont la S.N.C.F. conserve la disposition, et sur la bonne exécution des transports qui lui sont confiés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président  
du Conseil d'Administration,

signé: FOURNIER.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 20 janvier 1943

Production hydraulique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo (P.S)

M. LE BESNERAIS.- La situation des usines hydrauliques s'est nettement améliorée, de sorte que, sans tirer sur nos lacs, nous avons pu fournir toute l'énergie dont nous avons besoin, remplir en outre nos engagements avec U.E.P.E.P.O. et livrer plus d'un million de kwh à U.D.E.

Energie hydraulique.

QUESTION II - Comptes rendus

Pas de P.V.

Sténo (p.3)

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

M. LE BESNERAIS.- La situation s'est beaucoup améliorée

pendant le semaine dernière. Il a plu dans les Pyrénées et surtout dans le Massif Central ; aussi non seulement nous ne prélevons plus de courant d'origine thermique, mais nous fournissons même à l'énergie thermique un peu plus que le maximum contractuel auquel nous sommes tenus. La réserve de nos lacs a tout de même encore légèrement diminué parce que nous voulons fournir le plus possible de courant à l'énergie thermique. Si le temps doux continue, la situation sera moins grave qu'on ne l'avait craint ; il reste encore, toutefois, trois mois critiques : c'est seulement vers le 1er avril qu'en général le dégel commence.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 6 janvier 1943

---

Energie électrique.--

La semaine dernière a été un peu meilleure, ce qui nous a permis de ne faire appel que pendant 4 jours au lieu de 7 au courant de régularisation d'U.D.E. et de remonter la réserve de nos lacs.

Mais la situation générale reste grave et nous le constatons notamment par des baisses de fréquence très nombreuses, ce qui nous gêne beaucoup pour le courant de traction.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président  
du Conseil d'Administration

Paris, le 23 décembre 1942.

D. 765/1

- C O P I E -

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation actuelle de la S.N.C.F. en ce qui concerne l'alimentation en énergie électrique de ses lignes électrifiées.

Cette alimentation est assurée conjointement par des usines dites "au fil de l'eau" qui utilisent le débit naturel de certains cours d'eau, et par des usines dites "de lac" qui mettent en oeuvre des réserves constituées en haute montagne.

La situation de ces réserves est actuellement telle qu'elles suffiraient à peine, en cas de prolongation de l'étiage actuel, à satisfaire aux besoins de la traction électrique jusqu'au début des hautes eaux de printemps; dans ces conditions, nous sommes dans l'obligation de réserver entièrement nos disponibilités à la traction et de cesser toute livraison d'excédents au réseau général.

Cependant, en raison de la pénurie très accentuée en matière d'énergie électrique, M. le Directeur de l'Electricité nous a avisés qu'il envisageait de nous donner l'ordre de procéder à une vidange accélérée de nos réservoirs, pour des livraisons de courant au réseau général. Notre intention est, conformément aux instructions reçues, dans des circonstances analogues, d'un de vos prédécesseurs (lettre du 3 février 1942), d'exécuter les ordres de M. le Directeur de l'Electricité en vous en rendant compte à bref délai, de manière à vous permettre une décision contraire si la situation paraissait dangereuse pour l'exploitation du chemin de fer. Mais nous pensons que d'ores et déjà des apaisements doivent nous être donnés au double point de vue de la sécurité de l'alimentation du Chemin de fer et du prix de l'énergie qui, le cas échéant, nous serait cédée.

Il faudrait, d'abord, que M. le Directeur de l'Electricité fasse prendre par le Comité d'Organisation l'engagement de nous restituer sur notre demande les quantités d'énergie que nous aurions cédées au réseau général sur ses instructions; il faudrait également que cette restitution se fasse sans aucune contrepartie pécuniaire, de manière à ce que l'opération reste blanche pour la S.N.C.F.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, de bien vouloir donner à M. le Directeur de l'Electricité les instructions voulues pour que nous recevions ces apaisements; je ne manquerai pas de vous rendre compte de l'évolution de cette question.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président  
du Conseil d'Administration,  
signé: FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat  
à la Production Industrielle et aux Communications.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 23 décembre 1942

---

Production hydro-électrique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

M. LE SECRÉTAIRE. - La situation de nos usines hydro-électriques s'est légèrement améliorée. Nos réserves ont pu remonter au niveau de la semaine précédente, ce qui nous a permis de soulager les usines thermiques.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 9 décembre 1942

Production d'énergie électrique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

La situation de notre production d'énergie hydraulique reste toujours préoccupante. La courbe des réserves de nos lacs suit celle de l'année dernière, c'est-à-dire que nous sommes très en-dessous du niveau normal. Il ne paraît pas possible d'exempter une amélioration prochaine car la sécheresse persiste et, même si elle cessait, ce serait pour faire place à des chutes de neige qui ne procureraient qu'au printemps l'eau nécessaire.

Je crois d'ailleurs savoir que le Gouvernement se préoccupe de cette situation et envisage d'y parer par de sévères restrictions. Il compte édicter, à nouveau, pendant les semaines de Noël et du Jour de l'An, la fermeture de certaines usines. Cette mesure, outre les économies notables d'électricité qu'elle procurera, allégera quelque peu notre situation au point de vue matériel moteur et roulant. Le Gouvernement envisage, en outre, de réduire sensiblement, en janvier et février, les fournitures de courant à certaines usines et de réduire également les consommations du métropolitain.

M. GILBERT. - Certaines stations sont déjà fermées.

M. LE BERRIGAL. - Oui, les mesures nécessaires sont prises progressivement.

Production hydroélectrique.-

Sténo (p.19)

M. LE DIRECTEUR.- Notre situation, au point de vue production d'énergie hydraulique, est à peu près normale dans les Pyrénées où les disponibilités au fil de l'eau sont d'environ 80 % de celles d'une année normale à la même époque. Mais, dans le Massif-Central, le débit de la Dordogne représente à peine 20 % de celui d'une année normale. Nous sommes, par conséquent, obligés de faire appel à l'énergie thermique à une époque où, normalement, nous devrions, sinon en livrer, du moins ne pas prendre d'énergie aux usines thermiques. La réserve de nos lacs est intermédiaire entre celle de l'automne 1940 et celle de l'automne 1941.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 18 novembre 1942

Production hydroélectrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo. (p.3)

La situation de nos usines hydrauliques est de nouveau médiocre. Après de très bonnes semaines, les réserves de nos lacs ont subi de nouvelles diminutions et représentent à peine celles que nous avions enregistrées à la fin de 1940. Elles restent toutefois encore supérieures à celles constatées fin 1941. Nous estimons que nos lacs des Pyrénées peuvent encore produire 50 M. de kwh, alors qu'au début de novembre et l'an dernier à pareille époque les disponibilités n'étaient évaluées qu'à 30 M. de kwh.

Production hydroélectrique.-

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Sténo (p.5)

Les pluies de cette dernière semaine ont permis d'améliorer sensiblement la situation des usines hydroélectriques. Nous avons pu, non seulement reconstituer nos réserves dans les Pyrénées de telle sorte qu'elles sont supérieures à celles de l'année dernière, mais encore produire de l'énergie qui soulage d'autant les usines thermiques.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 28 octobre 1942

---

Production hydro-électrique

QUESTION II - Comptes rendus

Pas de P.V.  
Sténo (p.16)

La situation de nos barrages, à la fin de la dernière semaine, était loin d'être satisfaisante, la courbe de vidange étant inférieure à celle de 1941. Il faut espérer que les pluies actuelles permettront de rétablir le niveau.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 14 octobre 1942

---

Production d'énergie électrique

Pas de P.V.  
Sténo (p.4)

QUESTION II - Comptes rendus

La situation de nos usines hydroélectriques s'est légèrement améliorée. Le débit de la Dordogne est remonté à 10 m<sup>3</sup> contre 5 m<sup>3</sup> la semaine précédente. Dans les Pyrénées, nous avons pu maintenir intacte la réserve de nos lacs, alors que, normalement, à cette époque de l'année, nous sommes obligés d'y faire appel.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 7 octobre 1942

Situation de la production électrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.3)

Au point de vue production énergie, la situation, dans le Bassin-Central, laisse fort à désirer : le débit de la Saône bordeaux est de nouveau retombé à 3,8 m<sup>3</sup>, alors qu'il était, il y a 4 jours, de 11,5 m<sup>3</sup>. Par contre, dans les Pyrénées, la situation est meilleure, car nous avons pu relever la réserve de nos lacs, de telle sorte qu'ils sont en état de produire 60 à 80 M. de kWh. Ce chiffre est normal à cette époque de l'année.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 30 septembre 1942

Situation de la production d'énergie électrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

Pas de P.V.  
Sténo (p.16)

LE BASHARIS. - Dans le Sud-Ouest, des orages ont permis d'améliorer la situation des disponibilités en eau. Alors que, d'habitude à cette époque-ci de l'année nous sommes obligés de vider nos barrages des Pyrénées, nous pouvons, depuis 2 semaines à peu près, ne pas les utiliser. Cependant, nous envoyons du courant des Pyrénées ~~à~~ <sup>sur</sup> le Massif-Central et même du Massif-Central sur Paris. Le temps pluvieux nous a même permis de faire baisser de 2 m. le niveau de Marèges afin de produire l'énergie nécessaire pour secourir les usines thermiques de la région parisienne dont l'approvisionnement en charbons était défectueux. Dans le Massif-Central, la pluie continuelle a fait remonter le débit de la Dordogne. Il avait baissé à 1,5 m<sup>3</sup>, mais s'était relevé ~~à~~ <sup>à</sup> 2,7 m<sup>3</sup> et atteint 14 m<sup>3</sup>. Sans doute, pour l'époque, ce débit est faible et correspond à peu près à la moitié du débit normal, mais le maintien du temps pluvieux nous permet d'espérer que cet automne ne présentera pas les difficultés de l'automne dernier.

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration  
du 23 septembre 1942

Situation de la production d'énergie électrique.

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc.....

Pas de P.V.  
Sténo (p.4)

P. le Directeur - La situation de nos barrages ne s'est pas modifiée cette semaine. Dans le Massif Central, le débit de la Garonne n'a augmenté que de très peu et représente seulement le 1/10ème du débit normal de l'année; mais la pluie est tombée sur les hauteurs et on peut s'attendre à un relèvement du débit des rivières. Dans les Pyrénées, les crues, provoquées par des orages, nous ont permis de ne pas épuiser nos lacs. La situation dans cette région, s'est donc légèrement améliorée durant ces quinze derniers jours. Il faut souhaiter qu'elle s'améliore encore, car la pénurie de charbon nous oblige à faire passer par les lignes électrifiées le plus de trafic possible.

4 février 1942

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc .....

Situation de la production d'énergie électrique

Sténo (s) p. 3

C - Energie électrique

M. LE BESNERAIS - Les pluies de ces derniers jours ont amélioré la situation de nos usines productrices de courant électrique

M. LECLERC du SABLON - Depuis avant-hier, la situation est redevenue très/normale dans les Pyrénées. Le dégel qui vient de commencer nous permet de faire face à tous nos besoins, même à ceux de la traction sur l'ancien P.O., sans utiliser l'eau des barrages. Nous n'avons donc pas à demander l'aide des services de la région parisienne et nous comptons atteindre dans de bonnes conditions le mois de mars où se produira la fonte des neiges.

Nous avons remis en service, lundi, l'usine de Fontpédrouse; cet établissement, qui datait de 1912 et qui, par suite était désuet, avait été arrêté en 1938. Nous avons refait les installations et augmenté le débit, de sorte qu'elle sera en mesure de produire 37 à 40 M. de kwh par an.

Secrétariat d'Etat aux Communications

Direction Générale des Transports

4ème Bureau

S.N.C.F.

PARIS, le 3 février 1942

Le Secrétaire d'Etat

Fourniture d'énergie électrique pour l'alimentation des lignes électrifiées.

à M.le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

97

Par lettre D 765 du 19 janvier, vous m'avez exposé que, du fait de la sécheresse de l'automne dernier, les échanges saisonniers d'énergie électrique entre les Pyrénées et le Massif Central n'ont pu se produire dans les deux sens et que les Pyrénées n'ont pu recevoir la contrepartie de leurs fournitures d'été. Il a donc fallu faire appel prématurément aux réserves de lac, qui risquent d'être insuffisantes pour atteindre la période des hautes eaux de printemps.

Il serait donc, estimez-vous, de bonne administration que le réseau général alimenté par les centrales thermiques fournisse chaque jour à la SNCF une prestation en énergie modérée, permettant de limiter le prélèvement sur les réserves hydrauliques à un chiffre tel que la soudure de printemps soit assurée, même avec une fin d'hiver sèche.

Je reconnais que cette solution serait la meilleure, mais elle ne peut que rester théorique, l'état de nos approvisionnements en charbon, dont vous connaissez la précarité, conditionnant la fourniture d'énergie d'origine thermique.

Vous suggérez qu'à tout le moins il ne soit pas fait appel aux ressources d'énergie hydraulique de la SNCF pour fournir un appoint à la consommation nationale, et vous me demandez d'intervenir dans ce sens auprès de M.le Secrétaire d'Etat à la Production industrielle.

Je l'ai déjà fait? Mais j'ajoute que tenant compte des difficultés de toute nature que comporte actuellement le problème de l'approvisionnement du Pays en énergie électrique, il a été décidé, le 19 janvier, au cours d'une Conférence réunie dans mon Cabinet et à laquelle M. CHAMAYOU représentait la SNCF :

1° - que celle-ci exécuterait les ordres de M.le Directeur de l'Electricité, quitte à m'en rendre compte dans les 48 H. en vue d'une décision définitive;

2° - que la SNCF viderait les lacs pyrénéens à la cadence de 1 M. de kwh par jour du 20 au 22 ou 23 janvier selon les ordres de la Direction de l'Electricité, mais qu'en cas d'insuffisance ultérieure des réserves hydrauliques de la S.N.C.F., la perte de réserves de celle-ci sera compensée par réductions d'autres besoins satisfaits par le fil de l'eau.

La Direction de l'Electricité, d'une manière générale a accepté de garantir la consommation de la SNCF, en cas d'évènements imprévus, pendant 15 jours, durant lesquels une solution serait recherchée.

Ces dispositions répondent à vos préoccupations et me paraissent régler la question dans toute la mesure où le permettent les difficultés présentes.

(s) BERTHELOT

28 janvier 1942

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc .....

Situation de la production électrique

(s) sténo p. 18

.....  
M. LE PRESIDENT - .....

En résumé, notre exploitation, tant au point de vue du parc de matériel qu'à celui de l'approvisionnement en combustibles et énergie électrisée, présente des perspectives angoissantes. ....

.....  
M. LE BESKERAIS - La situation s'est détendue, depuis quelques jours, en ce qui concerne l'énergie électrique. Le débit de la Dordogne qui était tombé au-dessous de 15 m<sup>3</sup>, est remonté, le 25, à 107 m<sup>3</sup> et était encore à 75 m<sup>3</sup> le 27. Nous pouvons, de ce fait, conserver les réserves des barrages des Pyrénées et produire sans crainte plus que notre propre consommation. Nous avons repris, le 25, la fourniture de courant au Boucau, de sorte que les industries électro-métallurgiques de la région ont retrouvé leur activité.

Situation de la production électrique

QUESTION II - Comptes rendus

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc...

.....

M. LE BESNERAIS, après avoir rappelé la situation générale de la production de l'électricité, donne connaissance des dispositions prises, d'accord avec le Secrétariat d'Etat au Communications et la Direction de l'Electricité, en vue de permettre à la S.N.C.F. de prélever sur ses réserves l'appoint d'énergie qu'il lui a été demandé de fournir à la consommation nationale.

P.V. (p.2)

.....

M. LE PRESIDENT.....

Sténo (p.3)

Cette situation se complique en raison de la situation de la production électrique, qui est particulièrement grave dans la région parisienne.

Pour la pallier, ordre nous a été donné d'augmenter notre production au-delà de nos besoins propres. Ce faisant, nous allons rapidement épuiser nos barrages, et nous allons risquer de nous trouver, vers le mois d'avril, devant des difficultés de traction extrêmement sérieuses.

M. LE BESNERAIS- Le problème de la fourniture du courant électrique est, à l'heure actuelle, le plus grave et le plus urgent à résoudre. Nous avons cessé, depuis quelques semaines, de fournir le courant à des tiers, de manière à maintenir jusqu'à la fin de mars la réserve d'énergie hydraulique qui nous était nécessaire. La Direction de l'Electricité nous a demandé de prendre sur cette réserve, afin de parer à une situation

extrêmement grave. Nous avons aussitôt rendu compte de cette demande à M. le Secrétaire d'Etat aux Communications, car, responsables des transports que nous devons effectuer aussi bien sur les lignes électrifiées que sur celles non électrifiées, nous ne pouvions pas courir, sans son accord, le risque de traverser une période difficile au point de vue traction à la fin de mars.

Une réunion a eu lieu lundi au Secrétariat d'Etat aux Communications entre M. le Secrétaire d'Etat, M. RICHELONNE, M. CLAUDON et M. GIBRAT, à l'issue de laquelle il a été décidé que, pendant 3 jours, nous donnerions l'appoint immédiat nécessaire pour pallier la gravité extrême de la situation et qu'ultérieurement nous nous soumettrions obéissants aux ordres de fourniture de courant que nous recevrons de la Direction de l'Electricité mais seulement après avoir reçu l'accord de M. le Secrétaire d'Etat aux Communications.

M. le Secrétaire d'Etat à la Production Industrielle a pris l'engagement de nous rendre, fin mars ou début avril, le courant nécessaire pour assurer, pendant 15 jours, le fonctionnement du chemin de fer, si à cette époque, et, par suite de l'effort fourni actuellement, nous nous trouvons à notre tour en mauvaise posture.

Nous ne pouvions refuser l'aide ainsi demandée, étant donné, je le répète, la situation extrêmement critique. L'essentiel était d'obtenir l'assentiment de M. le Secrétaire d'Etat aux Communications, afin que nous ne soyons pas rendus responsables des perturbations qui pourront se produire dans le service, fin mars, faute d'énergie électrique. Si, à cette date, le courant est insuffisant, il nous faudra encore réduire les parcours des trains.

En tous cas, nous nous préoccupons, dès maintenant, de compenser, par des économies, l'usure de nos réserves que va provoquer l'aide qui nous est demandée. Nous allons diminuer le nombre des trains de banlieue dans la région parisienne, ce

qui permettra de réaliser, les jours ouvrables, une économie de l'ordre de 14 % sur les parcours de banlieue électrique et de 5 % sur les parcours de la banlieue vapeur. A cette première économie s'ajoutera une seconde économie résultant de la réduction des trains circulant le dimanche. Il est probable que cette réduction atteindra 50 % et portera exclusivement sur les trains circulant dans le milieu de la journée. Nous maintiendrons surtout les trains de banlieue du matin et du soir.

La Compagnie du Métropolitain se préoccupe de son côté de réduire la durée de circulation de ses rames. Il est question de réduire cette durée de circulation de 2 heures : 3/4 d'heure le matin et 1 heure 1/4 le soir. Cette solution qui n'est pas encore définitive empêcherait les voyageurs qui arrivent le soir à Paris de regagner leur domicile. Nous étudions, en conséquence, avec la Compagnie du Métropolitain, s'il ne serait pas possible de maintenir 1 ou 2 trains-balais partant des gares d'Austerlitz, de Lyon, du Nord, de l'Est et de Saint-Lazare. Ces rames ne prendraient pas de voyageurs en cours de route mais permettraient de conduire les voyageurs, par un certain nombre d'itinéraires à établir, à proximité de leur domicile.

M. GRIMPRET - Vous nous avez indiqué, tout à l'heure, que la S.N.C.F. avait interrompu toute livraison de courant aux tiers. Est-ce une mesure exceptionnelle ou est-ce une mesure admise normalement ?

M. LE BESNERAIS - C'est une mesure normale, car nous ne vendons que nos excédents d'énergie électrique.

M. LECLERC du SAHLON - Les contrats que nous avons passés pour la vente d'énergie électrique prévoient d'ailleurs formellement que nous pouvons l'interrompre. Il n'y a en aucune manière rupture de nos engagements.

M. GRIMPRET - Que se passe-t-il lorsque vous cessez de fournir le courant ?

M. LECLERC du SABLON. - Nous sommes pénalisés à concurrence du prix que U.P.E.P.O. doit payer au fournisseur supplétif qui nous remplace (thermique en général).

M. GRIMPRET. - Ces contrats prévoient-ils quand vous pourrez interrompre la fourniture ?

M. LECLERC du SABLON. - Nous sommes seuls juges en la matière.

M. LE BESNERAIS. - Nombre d'industries s'accrochent à ces aléas : l'électro-métallurgie et l'électro-chimie par exemple. L'une et l'autre savent qu'elles peuvent être privées de courant à un moment quelconque.

Lorsque nos barrages du Massif Central sont pleins, nous pouvons continuer à fournir du courant avec les usines des Pyrénées qui n'ont plus besoin alors de ménager leur production. Mais, cette année, nos barrages du Massif Central sont loin d'être pleins et nous voulons maintenir, dans nos barrages des Pyrénées, la réserve d'eau nécessaire pour parer à l'insuffisance actuelle du Massif Central et pour permettre d'attendre la fonte des neiges dans cette région.